

Le titulaire de ce bac pro redonne l'aspect d'origine à la carrosserie d'un véhicule endommagé.

Il accueille le client et réceptionne son véhicule. Il remplace et répare les éléments détériorés. Il contrôle puis répare également les structures.

Pour mener à bien la réparation, il maîtrise les techniques traditionnelles du travail des métaux, ainsi que les divers procédés d'assemblage (soudage, rivetage, collage...). Il doit aussi savoir travailler les nouveaux matériaux utilisés dans la fabrication des carrosseries (plastiques, composites, aluminium...).

Il prépare, réalise et contrôle la mise en peinture des éléments de carrosserie. Il remet en conformité le véhicule. Il finalise l'intervention. Il contribue à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche qualité dans toutes les activités de carrosserie.

### Débouchés

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel deviennent des techniciens qui interviennent dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles (ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ou des réseaux des constructeurs automobiles ou intégrés dans les entreprises et les collectivités sans oublier la réparation rapide)

Si la poursuite d'études est possible, la majorité opte pour l'insertion professionnelle. Dans le cadre de leurs parcours professionnels, beaucoup assument des responsabilités en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de carrosserie réparation et/ou de peinture en carrosserie. Pour certains, la validation des acquis de l'expérience permet d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

#### Métier(s) accessible(s) :

- carrossier(ière)
- contrôleur(se) technique automobile

### Accès à la Formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Métiers de la maintenance

#### Qualités requises :

- minutie et attention
- autonomie
- sens du service
- bonne résistance physique
- ne pas être allergique aux peintures et solvants ni avoir de problèmes aux yeux (à cause des soudures)

### Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité  
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève  
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves  
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

### Enseignements professionnels

La réparation des carrosseries des véhicules actuels oblige à mettre au programme les savoirs en lien avec l'analyse fonctionnelle et structurelle ; la réparation des carrosseries ; les véhicules ainsi que les fonctions de l'activité de service. L'analyse fonctionnelle et structurelle est complétée par la lecture et la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme ainsi que le comportement des systèmes mécaniques. La réparation des carrosseries s'appuie sur les connaissances des matériaux utilisés ; les techniques d'assemblage et le recouvrement. Pour intervenir sur les véhicules, l'organisation structurelle doit être connue ainsi que les fonctions techniques implantées dans les véhicules ;



les systèmes électriques sans oublier les règles de sauvegarde et paramétrage.

### **i** Stage

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- de réaliser des opérations de réparation, restructuration et remise en conformité des véhicules ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales et de services ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec les services de l'entreprise et les clients ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

### **i** Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : Analyse d'un système technique	2
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	1.5
<b>E2 : Epreuve technologique : Etude de cas – expertise technique</b>	3
<b>E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en entreprise</b>	
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'intervention en entreprise	2
Sous-épreuve E32 : Intervention de mesure, contrôle, remise en conformité des carrosseries	4
Sous-épreuve E33 : Intervention de mise en conformité sur système mettant en œuvre des énergies	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	2
<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et</b>	

<b>enseignement moral</b>	
<b>Sous-épreuve E51 : Français</b>	2.5
<b>Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	2.5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	1
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	1
<b>Epreuves facultatives</b>	
<b>EF1 : Langue vivante étrangère</b>	Pts>10
<b>EF2</b>	Pts>10

### **i** Statistiques

#### Académie de Montpellier

En 2017 : 34 candidats inscrits, 33 présentés, 27 admis (soit 81.82% de réussite).

En 2018 : 30 candidats inscrits, 30 présents, 20 admis (soit 66,67% de réussite)

En 2019 : 60 candidats inscrits, 57 présents, 42 admis (soit 73,68 % de réussite).

#### Académie de Toulouse

En 2018 : 63 candidats présents, 37 candidats admis (soit 58,7% de réussite).

En 2019 : 49 candidats présents, 38 candidats admis (soit 77,6% de réussite).

### **i** Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Conception et réalisation de carrosseries
- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### **i** Ou se former en Occitanie

#### Académie de Montpellier

##### 11 Lézignan-Corbières

IRFMA de l'Aude (Consulaire) **A**



- 30 **Nîmes**  
Lycée professionnel industriel Jules Raimu (*Public*)
- 34 **Montpellier**  
Lycée professionnel Mendès France (*Public*)
- 66 **Perpignan**  
Lycée P. Picasso (*Public*)
- 66 **Rivesaltes**  
IRFMA des P.O **A**
- Académie de Toulouse*
- 09 **Pamiers**  
Lycée polyvalent Pyrène (*Public*)
- 31 **Muret**  
Ecole supérieure des métiers de la Chambre de métiers  
de Haute-Garonne **A**
- 31 **Toulouse**  
Lycée des métiers Joseph Gallieni (*Public*)
- 46 **Cahors**  
Lycée des métiers G. Monnerville (*Public*)
- 65 **Aureilhan**  
Lycée professionnel Sixte Vignon (*Public*)
- 81 **Albi**  
Lycée polyvalent Louis Rascol (*Public*)
- 82 **Montauban**  
Lycée professionnel Antoine Bourdelle (*Public*)

**A** formation en apprentissage

### En savoir plus

#### Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Fiches métiers « Mécanique dans l'industrie et les services »
- Fiches métiers « Transformation des matériaux »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)
- Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)
- Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)
- Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)
- Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

- Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)
- Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)
- Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)
- Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)
- Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)
- Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)
- Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)
- Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)
- Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)
- Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)
- CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)
- CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)
- CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)
- CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)
- CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)
- CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)
- CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)
- CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)
- CIO Lourdes



05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Ranguel

05 67 52 41 55 - [cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr)

